

TECHNICIEN DE SURFACE

Rue de la Granitière Hanuise 43, 7060 Soignies

Travailler chez Korian, c'est travailler avec le coeur! Nous encourageons toutes les personnes à postuler leur candidature, sans distinction d'origine, de couleur, de sexe, d'âge, d'orientation sexuelle, de conviction philosophique, de handicap, etc. Si vous avez besoin d'un aménagement, avant ou après la procédure de sélection, n'hésitez pas à nous contacter. CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS UNIQUEMENT PAR MAIL à info@residenceheris.be SVP - NE PAS TELEPHONER MERCI

Personne de contact: Sabine Maurois

Tel.: 067637493

Postulez: https://korianjobs.be/fr/aanvraagformulier/?job_id=2024-13796

Vos nouvelles tâches

- ✓ Nettoyer les sols et les meubles
- ✓ Enlever les poussières, trier les déchets et vider les poubelles
- ✓ Nettoyer, désinfecter et ranger les chambres et les sanitaires
- ✓ Ventiler et aérer les pièces
- ✓ Nettoyer et entretenir le matériel de nettoyage
- ✓ Nettoyer les toilettes et les cuisines. Réapprovisionner les distributeurs de serviettes et de savon

Avez-vous déjà le cœur et l'âme pour ce travail ? De quoi avez-vous encore besoin ?

- ✓ Le respect, l'attention et la compréhension sont importants pour vous. Vous êtes motivé et recherchez la qualité des soins.
- ✓ Indépendant ou en équipe ? Tu y vas toujours.
- ✓ Vous êtes sociable et avez une oreille attentive pour tous ceux qui en ont besoin.
- ✓ La flexibilité et la résistance au stress sont parmi vos points forts.
- ✓ Vous avez une bonne connaissance de la langue française.

Prenez soin de vous et nous prendrons soin de vous !

- ✓ Nous offrons un excellent encadrement tout au long de votre carrière
- ✓ Vous ferez partie d'une communauté de soutien
- ✓ Nous créons un espace pour votre propre initiative et développement via notre Korian Académie
- ✓ Vous travaillerez dans un environnement sûr, axé sur votre bien-être, votre santé et votre sécurité
- ✓ Nous garantissons un bon équilibre entre vie professionnelle et privée
- ✓ Notre équipe motivée est toujours là pour vous
- ✓

Un contrat à temps partiel à durée déterminée

- ✓ Un salaire conforme aux taux du marché, avec transfert (partiel) de l'ancienneté
- ✓ Une participation à l'élaboration de votre horaire
- ✓ Avantages extralégaux : chèques-repas, indemnité de travail à domicile, congé d'ancienneté, jours de compensation, réductions pour le personnel via Benefits@Work, assurance hospitalisation avec une cotisation très faible et pour tous les membres de la famille vivant au foyer, etc
- ✓ Prime à l'introduction d'un nouvel employé (1.500? pour les infirmières et 1.000? pour les autres profils de soins)
- ✓ Prime de départ de 500? après 6 mois d'emploi, et 500? supplémentaires après 12 mois.
- ✓ Démarrage avec au moins 1 an d'ancienneté
- ✓ Droit immédiat à des vacances complètes au début du contrat
- ✓ Possibilité de contrat pendant les études sous condition suspensive autour de l'obtention du diplôme